

**CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA 4<sup>e</sup> EDITION DE LA  
CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES GUICHETS UNIQUES  
BRAZZAVILLE 2015**

**DISCOURS DU MINISTRE D'ETAT**

\*Lundi 05 Octobre 2015, Brazzaville\*

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Monsieur le Président de l'Alliance Africaine pour le Commerce Electronique,

Monsieur le Directeur Général du Guichet Unique des Opérations Transfrontalières,

Mesdames et Messieurs les représentants des institutions internationales,

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Administrations Publiques et structures Privées,

Mesdames et Messieurs les Conférenciers,

Mesdames et Messieurs en vos rangs, grades et toutes préséances considérées,

Distingués Invités

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Gouvernement de la République du Congo, de son Chef, ***Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO*** et du Peuple congolais tout entier, j'ai l'immense plaisir de vous souhaiter une très cordiale bienvenue dans notre pays.

Qu'il me soit permis, d'exprimer mes sincères remerciements à l'Alliance Africaine pour le Commerce Electronique, d'avoir choisi le Congo et sa capitale Brazzaville pour être durant trois jours, le centre de réflexion de ce que va être la réponse des Guichets Uniques à la préoccupante question de la facilitation du commerce international, notamment, celle de la prise en compte de l'accord de BALI sur la facilitation des échanges.

Aussi vais-je me permettre de saluer cette présence massive dans notre ville capitale, berceau de l'hospitalité africaine, d'hommes et de femmes rompues en question de commerce international, de

facilitation des échanges et de conception de solutions innovantes de TIC, pour favoriser le progrès économique de l'humanité.

Mais au-delà du nombre, je vois plutôt une détermination sans précédent d'apporter votre modeste contribution à l'émergence d'une économie équitable, juste et profitable à tous et pour tous.

En effet, la 4<sup>e</sup> Edition de la Conférence Internationale sur les Guichets Uniques constitue une occasion pour les acteurs, experts et responsables du secteur des guichets uniques que vous êtes, de réfléchir sur les différentes opportunités et atouts que les guichets uniques peuvent mettre à la disposition de nos gouvernements et administrations publiques dans la prise en compte, mieux, la mise en œuvre de l'accord de Bali sur la facilitation des échanges.

Aussi est-elle une occasion toute particulière de découvrir et partager sur les innovations technologiques qui donneront à votre action de facilitateur des procédures administratives, commerciales et douanières, l'élan toujours rechercher.

**Mesdames et Messieurs,  
Distingués Invités,**

Depuis la nuit des temps, la vie de l'homme a toujours été influencée par les activités commerciales maritimes. La route de la soie entre l'Asie et l'Europe, et qui monopolisait les échanges Est - Ouest pendant des siècles, en est l'illustration la plus probante.

Les peuples même séparés par des vastes étendues d'eau, ont su d'année en année, développer des codes pour faire des affaires et commercer en s'échangeant divers produits.

C'est de ces échanges entre peuple qu'est né le commerce international qui a connu des années de gloire avec des croissances sans précédent.

A l'ère du tout numérique, le commerce international ne peut rester en marge des progrès technologiques devenus les vecteurs essentiels de la croissance économique de l'entreprise.

Le 21<sup>e</sup> siècle, a vu les TIC transformé le monde en un village planétaire. Ce siècle a vu le monde passer de l'économie matérielle à l'économie immatérielle dans le seul but de rechercher la productivité.

Dans la mesure où le commerce international s'érige en force motrice pour le développement de l'économie mondiale, nous ne pouvons

qu'encourager son association aux Technologies de l'Information et de la Communication constituant un facteur d'accélération des échanges commerciaux.

Il est connu de tous que les acteurs du commerce international rencontrent moult problèmes et ont une multitude de défis à relever pour rester compétitif et toujours satisfaire à la demande d'un marché de plus en plus exigeant.

Au nombre des défis à relever figure :

- la suppression des barrières non tarifaires,
- les tracasseries administratives et douanières,
- le manque de transparence dans la documentation,
- des lenteurs préjudiciables à la bonne marche des affaires,
- l'absence de coopérations entre les opérateurs commerciaux et les organismes officiels,
- et enfin, l'absence de documents harmoniser et de coopération inter-état aux frontières.

L'accord de BALI sur la facilitation des échanges, regroupant un ensemble de mesures adoptées le 7 décembre 2013 par 159 états membres de l'OMC, offre un cadre idéal de prise en compte de toutes ces préoccupations. S'appuyant sur trois cas à savoir, les pratiques, les procédures et les infrastructures douanières, cet accord devrait permettre à en croire l'OMC, de gagner 7% de la valeur du commerce mondial qui sont perdus à cause des frontières et pratiques inefficaces.

Mais au-delà de sa ratification par les états, la vraie question que nous devons nous poser, est celle de la mise en œuvre de l'accord de Bali en ce qu'il exige que tous les pays membres de l'OMC s'alignent sur des normes élevées de performances à l'exemple de celles déjà appliquées par les pays industrialisés.

Cette question, je note et je constate, vous vous l'êtes aussi posée à travers le thème de ces assises.

Par ailleurs, les Guichets Uniques qui sont des outils indispensables pour la promotion du commerce électronique, et de facto un maillon des plus essentiels dans le processus de facilitation du commerce extérieur, sont à mon humble avis un exemple de ces normes.

En ce qui nous concerne, le Guichet Unique des Opérations Transfrontalières, est opérationnel depuis quelques temps déjà. Conçu sur la

base d'une réforme administrative, commerciale et douanière dotée d'une solution informatique innovante et d'un cadre juridique. Le Guichet Unique des Opérations Transfrontalières, est prêt à prendre en compte les grandes décisions qui découleront de ces assises.

**Mesdames et Messieurs,**

Dans son ambition d'émergence d'ici à 2025, la République du Congo fonde son développement sur *le Chemin d'Avenir*, projet de société de **Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO**, dont la vision est la modernisation et l'industrialisation du pays.

Ce projet de 18 objectifs majeurs, donne une place de choix à la modernisation de l'administration publique, des infrastructures de base, la promotion des valeurs favorables au développement et l'industrialisation du pays par les services.

Dans ce sillage, outre la mise en place du Guichet Unique des Opérations Transfrontalières, pour la facilitation des procédures commerciales, administratives et douanières aux frontières du Congo, notre Gouvernement par le biais du Ministère des transports, des travaux publics et le concours du Ministère en charge des Grands Travaux, s'évertuent à l'exécution du Plan National des Transports par la construction des routes d'intérêts communautaires et sous régionaux.

Adossé au programme de municipalisation accélérée, le Congo voit chaque jour se construire des routes et infrastructures de franchissements qui favorisent le développement de son potentiel économique.

On citera à titre d'exemple la construction de la dorsale Sud-Nord, reliant Pointe-Noire, centre névralgique des activités économiques et commerciales du pays à Brazzaville et Ouesso.

Le Congo est relié au Gabon, au Cameroun, à l'Angola via l'enclave du Cabinda par des routes entièrement bitumées ou en cours d'achèvement.

Bientôt on s'engagera dans une autre aventure, celle de la construction du pont-route-rail entre Brazzaville et Kinshasa dont les études de faisabilité sont en cours.

L'intégration régionale est pour nous une priorité absolue car elle est non seulement une vocation naturelle des peuples d'Afrique de vivre

sans barrière et en harmonie, mais aussi parce qu'elle offre des opportunités d'élargissement de la base de production et d'exportation du pays.

Toutes ces infrastructures en construction ou en cours de finalisation visent à réinscrire le Congo sur les couloirs de transport régionaux afin de tirer profit des atouts indéniables qu'ils offrent, rétablir le corridor congolais et tirer profit des opportunités d'échanges importants du marché régional.

Notre vision à terme est de mailler l'ensemble du territoire national en infrastructures viables tant pour le transit international que pour le développement, afin de faire du Congo une plateforme pour le transit dans la sous-région.

Les grands chantiers et réformes lancées dans ce secteur se poursuivent en dépit d'une conjoncture économique morose, marquée comme vous le savez par la baisse du prix du baril de pétrole, notre ressource majeure.

Le renforcement des capacités techniques et opérationnelles du Port Autonome de Pointe-Noire grâce au Programme d'Investissement Prioritaire lancé dans le cadre d'un partenariat public-privé, la construction du Port sec de Dolisie, la réhabilitation du Chemin de Fer Congo-Océan, la construction et la réhabilitation des plateformes aéroportuaires, l'amélioration de la navigabilité sur la desserte fluviale jusqu'à Bangui, participent à la concrétisation de ce schéma de désenclavement et de développement de l'ensemble de nos départements, la sous-région y compris.

Ces investissements, associés à un climat des affaires assaini et aux performances que procurent déjà à notre commerce extérieur les procédures simplifiées et facilitées aux frontières par le Guichet Unique des Opérations Transfrontalières, nous laissent croire que bientôt, le Congo redeviendra la voie de transit par excellence entre ses voisins enclavés et le Golfe de Guinée.

Cette ambition légitime est rendue possible par la détermination politique qui anime notre gouvernement, le volontarisme de son Chef, le pragmatisme des cadres à tous les niveaux et le sacrifice de tout un peuple.

Elle ouvre à notre pays et à la sous-région, les portes vers les investissements directs étrangers, créateurs de forte valeur ajoutée et d'emplois.

Il est certes vrai que le Congo a fait des efforts conséquents dans la construction et la mise à niveau de ses infrastructures routières, de transport et de la logistique, mais nous sommes aussi conscients de la nécessité de terminer ce qui reste à faire tant leur importance n'est plus à démontrer.

**Monsieur le Président de l'Alliance Africaine pour le Commerce Electronique,**

**Mesdames et Messieurs,**

En mettant en place le Guichet Unique des Opérations Transfrontalières, qui à terme sera interconnecté au Guichet Unique régional que votre organisation compte créer, le Président de la République du Congo a misé sur l'amélioration des conditions de réalisation des opérations du commerce extérieur dans le but de réduire les couts de transport et de la chaine logistique ainsi que les délais de passages des marchandises aux frontières, par conséquent le climat des affaires.

S'inscrivant dans le cadre de la politique de modernisation de l'économie congolaise, le GUOT est un maillon essentiel de notre ambition d'émergence d'ici à 2025.

A ce titre, je saisis cette aimable opportunité pour saluer l'excellence de coopération entre le Guichet Unique des Opérations Transfrontalières et votre Institution, l'Alliance Africaine pour le Commerce Electronique.

Par ailleurs, je vous réitère les remerciements du Gouvernement congolais d'avoir fait de Brazzaville votre pole de réflexion.

Pour terminer, Je reste grandement convaincu que les débats et échanges que vous aurez durant trois jours, franc sincères et cordiaux, contribueront sans nul doute à impulser une dynamique nouvelle aux guichets uniques.

Puissent les conclusions auxquelles aboutiront les travaux de cette conférence internationale, être mises en pratique afin de contribuer au dynamisme du commerce extérieur en Afrique et dans le monde.

Sur ce, tout en souhaitant plein succès à ces assises, je déclare ouvert les travaux de la 4<sup>e</sup> Edition de la Conférence Internationale sur les Guichets Uniques, Brazzaville 2015.

**Je vous remercie.**